

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

## **29 OCTOBRE 2024 SALLE DE LA MAIRIE**

**Présents :** DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, GEORGES Mélanie. BARRET Christophe, DALLIERE Julien, SOUCHON Marcel, MANGAVEL Philippe, DALLIERE Carole, LAURENT Elodie, BARRAUD Dominique.

**Absent(s) excusé(s) :**

**Absent(s) :** CHAFFAL Matthieu.

M. GOFFOZ Alain a été désigné comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 17 septembre 2024 approuvé à l'unanimité des membres présents en retirant MANGAVEL Philippe dans les membres présents.

### **Ordre du Jour :**

- Décision modificative pour bp principal bascule 26.000 € au budget Marpa et bp assainissement pour créance irrécouvrables à hauteur de 1.218,39 €. Adopté à l'unanimité des membres présents.
- Délibération convention commune et CCVAI pour MSP sera reportée à un prochain conseil.
- Subvention LEADER donnée par un fonds européen. Notre dossier à été retenue pour présenter une assiette à hauteur de 123.000 €. Le taux de prise en charge sera défini lorsque nous aurons fourni les justificatifs de dépenses.
- Devis M. SAHUC, hameau de l'Argentière 1.224 € pour taille tilleul et deux autres dont 600 € qui sera ramassé par les agents d'entretien pour broyer. A l'unanimité des membres présents.
- Le Devis d'étude de la structure de tout est là à hauteur de 1900 € a été adopté à l'unanimité. Le résultat de cette étude déterminera la participation ou non d'EPORA la rénovation du bâtiment.
- Résultat eau et assainissement rpqs
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la commune doit adhérer à une société pour proposer au salarié qui le souhaite un contrat de prévoyance ( incapacité, invalidité IJ ). Le choix de l'organisme et le taux de participation de la commune sera validé au prochain conseil. Prévoir une information à l'ensemble du personnel.

➤ Commission culture

➤ Bulletin municipal

Cérémonie du 11 novembre la FNACA ne participe plus au buffet de fin de cérémonie ;

Les drapeaux et les barrières devront être posés le 8 novembre.

L'achat de la fleurs, préparation de la salle le vendredi après-midi.  
Rendez-vous à 9h45 à la mairie, le chef de cérémonie M. BARRET, sono et photo M. DALLIERE,  
Les communiqués de l'armée Ufac seront lus par M. ROUSSET,  
L' hommage aux morts sera lu par les enfants de l'Ecole Saint Joseph, ainsi que deux textes Elisa et Albane.

- Depuis le début du mandat Mai 2020 la commission voirie a dépensé 323 919 € et a bénéficié de 161.960 € de subvention du département.
- Délibération déclassement et aliénation d'un chemin à la Chassagne et aux Gris accepté à l'unanimité des membres présents.
- Commission bâtiment
  - Travaux Montmerle 6.700 € de surcoût du projet luminaire intérieur, placard, plafond, ré agréage planché existant.
  - Il reste les finitions, des devis sont en cours pour deux portails de granges sectionnels et deux portails moins hauts, crépi de la grange, fermeture du grillage côté hangar, luminaire extérieur de la cours et luminaire de la grange.
  - La commission propose un loyer de 850 € par mois reste à déterminer les charges.
  - Sanitaire city stade réactualisation des devis, avec une installation d'une ligne électrique de la maison des jeunes.
  - Caméra city stade  
Devis électriciens deux caméras après la maison des jeunes 1.300 € accepté à l'unanimité.
  - Il est demandé à la commission bâtiments de présenter un tableau des travaux d'entretien à réaliser par priorité à présenter ~~au prochain conseil~~

#### Questions diverses

- Recensement en janvier, les recenseurs seront Mathilde PHILIPPON et Daniel DIMIER. La coordonnatrice est la secrétaire de mairie.
- Devis pour décoration de Noël, traversée de rue et façade de l'Eglise 594 € TTC.
- La cantine, le Château d'Aix continuera à nous livrer. Menus variés, équilibrés. Il peut y avoir des enfants qui viennent exceptionnellement.

Secrétaire  
Alain GOFFOZ



Le Maire  
Marius DAVAL

